

Communiqué de presse

Mardi 22 mars 2011

Résolution pour une politique climatique crédible

economiesuisse examine toutes les options en cas de maintien d'objectifs climatiques focalisés seulement sur la Suisse

La protection du climat est importante pour economiesuisse, l'organisation soutient d'ailleurs les objectifs définis par le Conseil fédéral. Ces dernières années, l'économie suisse a montré de quoi elle était capable : Grâce à l'Agence de l'énergie pour l'économie, à la Fondation Centime Climatique et aux actions de la branche du ciment, elle a réduit les émissions de CO₂ de plus de 4 millions de tonnes par an. La Suisse doit atteindre un volume total de 4,8 millions de tonnes de CO₂ par an pour respecter ses engagements de Kyoto (économie, transports et bâtiments).

Le Comité d'economiesuisse regrette la décision du Conseil des Etats relative à la loi sur le CO₂, selon laquelle l'objectif d'une réduction des émissions de 20 % doit être atteint uniquement via des mesures mises en œuvre en Suisse, ce qui exclut les mesures à l'étranger. D'une part, elle met en péril une politique climatique couronnée de succès car elle court-circuite les mesures pourtant efficaces prises par l'économie. D'autre part, le choix du Conseil des Etats de réduire les émissions via des mesures mises en œuvre en Suisse uniquement n'est pas favorable à l'environnement, dans la mesure où, à coût égal, il est possible de réduire les émissions de CO₂ entre 20 et 40 fois plus en agissant à l'étranger. En outre, cette focalisation sur la Suisse n'est pas efficace et induirait de nouvelles charges administratives. Il faut notamment s'attendre à la formation d'une bulle spéculative en lien avec l'assainissement des bâtiments (hausse artificielle des prix, emplois subventionnés, développement de l'administration). A l'instar du Conseil fédéral, economiesuisse part du principe que les mesures adoptées par le Conseil des Etats ne suffiront de loin pas à atteindre l'objectif d'une réduction des émissions de 20 % en Suisse. Des objectifs irréalistes et non coordonnés à l'échelle internationale ainsi que des mesures insuffisantes aboutiront à une politique peu crédible qui nuira au final à l'acceptation de la politique climatique au sein de la population.

economiesuisse s'engage donc de manière constructive en faveur d'une correction du projet afin de revenir à la ligne du Conseil fédéral. Dans l'éventualité d'un échec, economiesuisse recommande le rejet de la loi. Si le Parlement maintient néanmoins son objectif d'une réduction des émissions en Suisse – c'est-à-dire sans mesures flexibles ni possibilité de compenser des émissions à l'étranger – l'option de lancer un référendum sera examinée.

La position d'économiesuisse en bref :

- Oui à une réduction des émissions de 20 % d'ici à 2020
- Oui à la flexibilité, avec des mesures en Suisse et à l'étranger pour atteindre l'objectif global
- Oui à la poursuite des mesures volontaires de l'économie, une formule éprouvée qui tient compte des possibilités de chaque entreprise (Agence de l'énergie pour l'économie, Fondation Centime Climatique et accord de la branche du ciment).
- Les mesures prises par l'économie ont permis de réduire les émissions de plus de 4 millions de tonnes, ce qui représente 80 % de l'ensemble des réductions d'émissions nécessaires – cette dynamique ne doit pas être stoppée !

Pour toutes questions :

Pascal Gentinetta, Président de la direction

Téléphone : 079 202 48 65

E-mail : pascal.gentinetta@economiesuisse.ch